

Sont présents :

DIRECTIONS ET ENSEIGNANTS

M. Yves Legault, directeur général
M. Francis Côté, adjoint à la 3^e sec.
M. Christos Katiforis, adjoint à la 5^e sec.

PARENTS

Mme Caroline Delisle
Mme Valérie Dorais
Mme Marie-Josée Jarry
M. Denis Arsenault

Mme Suzanne Mathieu
Mme Marie-Heureuse Niyitegeka
Mme Frédérique Brunet-Maheu
Mme Lyne Larouche

Absents(es) :

Mme Roxanne-Alexandra Morin, enseignante

INVITÉS :

Audrey Hill, enseignante

1) Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion : 19h00.

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

➔ Ajout de deux points à l'ordre du jour :

- M. Francis Côté : L'option de recevoir une copie de ses réponses lorsqu'on remplit une demande sur le site internet du collège
- M. Christos Katiforis : Le financement des soirées Méritas

3) Lecture et adoption des compte rendus du 13 décembre 2021 et de la rencontre spéciale du 22 novembre 2021

➔ Adoption des deux comptes-rendus à l'unanimité.

4) Présentation des projets déposés depuis janvier 2022

Cinq nouveaux projets ont été soumis en janvier 2022, en plus des six projets soumis et approuvés en décembre 2021. Deux des cinq projets ont été présentés lors de la réunion du comité.

4.1 Rappel des critères pour le choix des projets :

Le comité considère un ou plusieurs des critères suivants afin d'accorder un financement aux projets présentés, et ce, jusqu'à épuisement des sommes disponibles :

- Le projet est pris en charge en tout ou en partie par des élèves: *des enseignants ou autres intervenants peuvent accompagner les élèves dans la réalisation du projet (sous réserve de l'approbation du compte-rendu).*
- Le projet met l'emphase sur la sécurité ou la santé des jeunes.
- Le projet soutient le développement des habiletés sociales ou citoyennes des élèves.
- Le projet favorise le sentiment d'appartenance et le mieux vivre ensemble à l'intérieur du collège.
- Le projet vise la promotion et le développement de l'esprit entrepreneurial.
- Le projet s'adresse à plusieurs élèves ou à plusieurs niveaux.

4.2 Les cinq nouveaux projets :

1. Art performance. Invitation d'une artiste de performance durant le cours

Responsable : Audrey Hill

Le projet s'adresse à 340 élèves du secondaire 5

Le coût du projet est estimé à 2 800\$, le montant demandé est de 2 392\$

Projet présenté lors de la réunion du comité et approuvé pour le montant de 2 392\$.

2. Casiers 2.0. Peinturer une trentaine de casiers dans un endroit très passant pour rajouter plus de vie et de positivité dans l'école
Responsable : Viviane Cavaliere, Myriam Haj Fraj et Madame Lamarre
Le projet s'adresse à toutes les personnes qui côtoient l'école
Le coût du projet est estimé à 7 000\$
Projet présenté lors de la réunion du comité et approuvé pour un montant de 5 000\$.
3. Affichage numérique – Vie étudiante. Installation de 3 grands écrans à des endroits stratégiques du collège pour diffuser des activités physiques, sportives, culturelle et de robotique qui se déroulent dans l'école
Responsable : Dannie Duval-Charlebois et Charles Larocque
Le projet s'adresse à toutes les personnes qui côtoient l'école
Le coût du projet est estimé à 11 400\$
Les responsables ont jusqu'au 21 mars pour présenter le projet.
4. Clé USB pour les finissants. Pouvoir donner une clé USB des photos aux élèves de 5^e secondaire en plus de l'album
Responsable : Livia Ferrante et Dannie Duval-Charlebois
Le projet s'adresse à 340 élèves du secondaire 5
Le coût du projet est estimé à 1 508\$
Les responsables ont jusqu'au 21 mars pour présenter le projet.
5. Slams 2022. Remise de deux cartes-cadeaux de 20\$ chacune à chaque nominé des présentations et performances des slams
Responsable : Eliane Boisclair et Nathalie Hervet
Le projet s'adresse à 340 élèves du secondaire 5
Le coût du projet est estimé à 800\$
Les responsables ont jusqu'au 21 mars pour présenter le projet.

4.3 Approbation des projets :

Les deux projets présentés lors de la réunion ont été approuvés. Les responsables des trois autres ont jusqu'au 21 mars pour finaliser les détails des projets.

5) Rapport financier :

Monsieur Arsenault présente le rapport financier. Quelques projets financés par le collège ont été ajoutés dans le rapport par erreur. Monsieur Arsenault allait réviser le rapport financier et le renvoyer au comité. Le rapport a été révisé, les 2 projets approuvés lors de la réunion du 9 février ont été ajoutés, et le rapport révisé a été partagé avec le comité via courriel le 11 février.
À ce jour le comité dispose d'un montant de 8 532,11\$.

6) Implication du comité

6.1 Le comité conférence

À la suite des résultats du sondage envoyé aux parents en vue d'organiser une conférence pour les parents, le comité a décidé d'y aller avec les conférences Web Aidersonenfant.com. Ce format qui offre 6 conférences répond mieux aux demandes des parents selon les résultats du sondage du mois de décembre 2021. Il est également intéressant car les conférences sont disponibles aux parents pour visionner à leur convenance. Les conférences sont disponibles jusqu'au 30 juin 2022.

Il a été suggéré d'envoyer un autre sondage aux parents, après juin 2022, pour avoir une idée du nombre de parents qui ont visionné les conférences, et aussi pour de la rétroaction.

Les conférences achetées et disponible sous ce format sont :

- Comment donner le goût de la lecture à mon ado – par Bryan Perro : 40 mins
- L’ABC du consentement sexuel chez nos ados – par Jocelyne Robert : 36 mins
- Pour en finir une fois pour toutes avec l’intimidation et la cyberintimidation – par Jean-Claude Tremblay : 32 mins
- Écrans et réseaux sociaux : s’outiller pour mieux intervenir – par Nellie Brière – 33 mins
- Motiver nos jeunes : et si on pensait autrement – par Fabrice Vil : 25 mins
- Stress et anxiété chez nos jeunes : les parents font partie de la solution – par Dre Amélie Seidah, psychologue : 38 mins

6.2 Le comité communication

La deuxième infolettre a été envoyée aux parents le 9 février 2022. Elle contenait le lien pour la création de leurs comptes et accès à la plateforme Aidersonenfant.com pour les conférences achetées pour les parents. Elle contenait également un guide de création de compte.

6.3 Suivi au conseil des élèves

Aucun. Madame Marie-Josée Jarry vont communiquer pour le suivi avec le conseil des élèves.

7) Correspondance

Aucune correspondance reçue au comité des parents.

8) Consultation du comité

Aucune.

9) Nouvelles du collège

Monsieur Legault informe le comité que le collège était inquiet au retour des fêtes par rapport à l’état de la situation en ce qui concerne le nombre de cas entraînant l’absence des professeurs. À date, la situation est sous contrôle. Il y a quelques absences mais l’école est capable d’y suppléer. Jusqu’à ce jour l’école n’a pas eu besoin d’appliquer le plan de contingence. Du côté des élèves il y a plus d’absences des élèves seniors que les plus jeunes, absences motivées par la Covid-19.

L’école a reçu 100 boîtes de tests rapides. Les tests sont distribués à ceux qui en ont besoin, aux élèves et au personnel. L’école est sensée en recevoir d’autres.

En ce qui concerne l’action collective relative aux droits de scolarité pour l’année scolaire 2019-2020, il y a eu 143 demandes de retrait de l’action pour le collège. Ceci représente moins de 10% de parents, donc peu pour espérer que le collège puisse être exclue du recours. La date limite pour se retirer de l’action collective était le 10 décembre 2021.

Un ancien élève du collège a fait un don de 25 000\$ au collège. Il souhaite que l’argent soit utilisé pour des programmes qui visent à venir en aide aux élèves qui autrement seraient renvoyés du collège parce qu’aucun autre programme existant dans le collège n’aurait pu être appliqué à leur situation. Pour le moment il n’y a pas encore eu des cas nécessitant l’utilisation de cet argent. La reddition des comptes aura lieu à l’automne pour reconduire le montant. Cet élève a eu un soutien de quelqu’un de façon informelle lorsqu’il était au collège, et cette personne l’a aidé quand il était en 5^{ème} secondaire. Cette aide l’a motivé à persévérer et poursuivre ses études.

10) Varia

10.1 Monsieur Côté suggère de programmer les formulaires de demandes en ligne de sorte que la personne qui remplit une demande via un formulaire en ligne sur le site du collège puisse recevoir ses propres réponses par courriel pour référence future. Le comité pense que c'est effectivement une excellente idée. Monsieur Côté fera un suivi auprès des services informatiques.

10.2 Monsieur Katiforis informe le comité qu'il y a de fortes chances que le bal des finissants puisse se faire en présentiel. Le comité confirme qu'il finance uniquement la soirée des finissants et les Galas Méritas. Un montant de 8 000\$ est alloué à la soirée des finissants, et un montant de 11 000\$ pour les Galas Méritas. Le bal des finissants n'est pas financé par le comité des parents. Il avait été discuté que pour les soirées on alternerait, une année en présentiel et une autre année en ligne. L'école devrait faire des soumissions assez tôt pour les deux événements, afin qu'on puisse déterminer le coût total pour la soirée et le bal des finissants. Avec la même formule que les deux dernières années, un montant de 11 000\$ avait été suffisant en ce qui concerne la soirée des finissants.

Il a aussi été noté qu'il faut penser à une stratégie de se préparer à l'avance pour les remises des bourses aux élèves. Des élèves qui se démarquent dans une sphère qui n'est pas déjà couverte lors des soirées Méritas peuvent bénéficier d'un prix du comité en format de bourse. Monsieur Katiforis va contacter Madame Descoteaux pour savoir comment le processus fonctionnait avant.

10.3 Rappel de prochaines rencontres : 21 mars 2022, 4 mai 2022, 13 juin 2022

11) Levée de la réunion

- Levée de la réunion : 20h28
- Prochaine réunion du comité : lundi 21 mars 2022, en virtuel.

Mme Marie-Heureuse Niyitegeka, secrétaire du comité des parents 2021-2022